

Bernard LAMIZET

SÉMIOLOGIE DE LA MONNAIE
COMMUNICATION
PRÉSENTÉE AU COLLOQUE
« INSTITUTIONNALISMES MONÉTAIRES FRANCOPHONES »
(TRIANGLE, LYON, 1-3 JUIN 2016)
THÈME 2

1. Pour une sémiotique politique de la monnaie

Penser la dimension sémiotique de la monnaie, c'est penser cette dernière comme une médiation symbolique des échanges. Cela engage à penser la monnaie au-delà de sa fonctionnalité, à ne pas la réduire à l'instrument qui rend possible les échanges commerciaux et la mise en œuvre des relations sociales qui fondent l'économie, mais à reconnaître la monnaie comme un système symbolique, comme une sorte de *langue*, ne rendant pas seulement possibles les échanges, mais fondant l'économie politique sur une forme d'arbitraire. Sans doute est-ce même la condition pour que l'économie soit pleinement politique. En effet, penser l'économie politique, c'est la penser comme un champ d'*institutions*, c'est-à-dire comme un champ de médiations symboliques de l'appartenance sociale. La monnaie n'est pas seulement ce qui rend possibles les échanges sociaux : elle est en même temps ce qui fonde l'appartenance sociale (penser les échanges en euros, en dollars, ou en yens, c'est, dans le même temps, exprimer son appartenance à un champ particulier de l'économie politique) et ce qui exprime une forme de citoyenneté dans la relation d'un pouvoir et dans l'expression d'une identité.

Comme toute médiation symbolique, la monnaie repose sur la logique de l'identification symbolique spéculaire à l'autre, qui, dans le champ des échanges monétaires, consiste dans la logique de la confiance, et sur la conflictualité des échanges avec les autres mondes d'appartenances, en particulier avec les autres monnaies, qui consiste, en particulier, dans les logiques conflictuelles du change. La monnaie exprime l'appartenance de ceux qui en usent à tel ou tel espace d'échange et de valeur, mais, en engageant la reconnaissance partagée d'une appartenance à un système d'expression de la valeur d'échange, elle exprime aussi la relation de confiance instituée entre deux sujets mettant en œuvre un échange, et, dans cette relation de confiance, la monnaie institue une forme économique de spécularité. Reconnaître la valeur d'une monnaie en supposant lui reconnaître la même valeur que soi, c'est engager avec lui une relation comparable, dans le champ des échanges économiques, à ce que les psychanalystes nomment le *stade du miroir*, moment fondateur de l'identité qui l'institue en la fondant sur la reconnaissance partagée avec l'autre.

Enfin, mode d'expression des échanges et des flux économiques, la monnaie est l'expression du pouvoir qui en impose l'usage et la valeur. C'est que les monnaies sont elles-mêmes inscrites dans un système d'échange : dans un marché. Ce marché, qui exprime la valeur des monnaies les unes par rapport aux autres en les exprimant dans d'autres monnaies, peut être considéré comme l'espace des échanges de tous avec tous, comme un espace rendant possibles les échanges entre des acteurs économiques appartenant à des espaces différents s'exprimant dans des monnaies distinctes. Mais, comme dans toutes les relations entre les identités politiques, l'identité économique fondée et exprimée par des monnaies repose sur des rapports de force, qui sont les rapports de valeur fondant les échanges entre les monnaies.

Telle monnaie sera considérée comme plus forte ou plus stable qu'une autre parce que le pays qui l'institue est plus fort que l'autre à un certain moment de son histoire.

2. La monnaie comme institution

La monnaie est une expression économique et politique de l'appartenance et, ainsi, elle constitue une expression symbolique de ce que l'on peut appeler une *identité économique*. La monnaie joue, dans le champ de l'économie politique et des échanges, un rôle comparable à celui de la langue dans le champ de la culture et des échanges symboliques. En effet, elle manifeste à la fois une appartenance et la reconnaissance d'une autorité et d'un pouvoir, une dynamique d'évaluation et de la reconnaissance de la valeur que l'on donne aux biens qui font l'objet d'échanges ou de transactions, et une confrontation entre identités politiques dans un espace public économique – en l'occurrence celui de la confrontation entre les monnaies dans l'espace international, et de la confrontation entre leurs différents pouvoirs et leurs différentes valeurs.

Pour ces différentes raisons, la monnaie s'inscrit, comme toute institution, dans le temps long et la pérennité des codes et des systèmes symboliques qui, à la fois, structurent les échanges et expriment les pouvoirs et les appartenances à des espaces d'échange pour lesquels elle constitue une forme de code. On ne saurait réduire la signification de la monnaie à ce qu'elle peut exprimer dans le temps court des échanges et de la dynamique des marchés. Une monnaie s'inscrit, comme les autres formes et les autres pratiques de la culture, dans une articulation des deux temps identifiés par l'historien F. Braudel comme le *temps court*, celui de la vie des hommes et de leurs pratiques sociales, et le *temps long*, celui qui leur échappe et qui manifeste la temporalité des pratiques culturelles et des représentations. C'est ainsi qu'avant de s'appeler l'euro, la monnaie européenne s'est appelée l'ECU (*European current unit*), ce qui désignait, dans le temps long, à la fois une monnaie – celle des échanges dans l'espace européen – et une monnaie ancienne – celle qui avait cours en France au temps de l'Ancien régime. Mais, par ailleurs, le temps long de la monnaie est aussi fait de son histoire, et, en particulier, de la succession des évaluations et des dévaluations dont il a fait l'objet, mais aussi de la succession des pouvoirs et des régimes politiques qui l'ont administrée et régulée. Par ailleurs, l'indépendance de la Banque centrale à l'égard des gouvernements de l'Union européenne a, elle aussi, une signification à la fois dans le temps court – celui de la confrontation des rapports de force entre ces pouvoirs – et dans le temps long – celui de la mémoire des confrontations entre les monnaies qui fonde l'histoire de l'espace économique international.

Enfin, et il s'agit d'une troisième logique institutionnelle de la monnaie, elle institue une médiation entre les logiques singulières du désir et de la consommation et les logiques collectives de l'appartenance et de la sociabilité. À la fois parce qu'elle exprime la valeur que l'on reconnaît à un bien, à une pratique sociale ou à un objet de consommation et parce qu'elle manifeste le pouvoir singulier de l'achat et de l'investissement des sujets sociaux, la monnaie articule le désir et l'appartenance. En ce sens, elle constitue pour le sujet un *réel*, c'est-à-dire une contrainte à laquelle il est soumis. La monnaie – et c'est en ce sens qu'elle manifeste un pouvoir – la monnaie constitue ce qui vient résister au désir du sujet, ce qui vient limiter l'horizon de sa liberté. Comme toute institution, la monnaie est un pouvoir auquel le sujet est soumis, exprimant son identité par cette soumission même et par la reconnaissance du pouvoir qui manifeste sur lui la contrainte qui fonde sa citoyenneté et qui exprime son appartenance sociale.

3. Monnaie et langue

Entrons plus profondément dans cette logique de code qui donne à la monnaie un statut comparable à celui d'une langue. Il s'agit d'un élément important de la recomposition d'une économie pleinement politique, car il s'agit de reconnaître l'importance de l'instance symbolique de l'économie articulée autour d'une instance réelle, celle des pouvoirs, d'une instance imaginaire, celle des utopies et des craintes, et d'une instance symbolique, celle des langages, des échanges et des représentations.

Penser les logiques de la monnaie dans des espaces culturels et symboliques comparables aux échanges linguistiques suppose l'élaboration de logiques méthodologiques spécifiques, dont on peut, en particulier, citer quatre.

Il s'agit, d'abord, de l'expression d'appartenances et de souverainetés qui instituent un espace politique appelé à entrer en relation d'échange les uns avec les autres. La langue n'est pas seulement l'expression de l'appartenance à un espace politique, elle est aussi l'expression d'un pouvoir. De la même manière qu'imposer un pouvoir sur un pays consiste, d'abord, dans le fait d'y imposer l'usage d'une langue (en 1539, François Ier, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, impose l'usage du français partout et fonde, ainsi, une unité symbolique de l'État), imposer ce pouvoir consiste dans le fait d'y imposer l'usage d'une monnaie. Sans doute, en ce sens, l'abandon des monnaies nationales et la reconnaissance de l'euro dans l'espace politique européen ont-ils constitué un abandon de souveraineté des états nationaux et un abandon de pouvoir par les acteurs politiques de ces pays.

Par ailleurs, il s'agit de penser le change comme une forme de traduction fondée sur des logiques d'équivalences. Le change ne consiste pas seulement à échanger une monnaie contre une autre : il s'agit aussi de confronter l'une à l'autre des dynamiques d'échanges et des systèmes de valeur. De la même manière que l'on ne saurait réduire la traduction à la simple substitution d'un mot à un autre, mais qu'il convient d'échanger aussi les systèmes de représentation dans lesquelles s'inscrivent ces mots, le change ne saurait se réduire à la dimension instrumentale et fonctionnelle du changement de mode d'échange, mais implique aussi la comparaison et la confrontation entre des systèmes différents de représentation et d'expression. En changeant une monnaie, on compare deux identités politiques et deux systèmes de normes, de valeurs et de lois.

D'autre part, comme les langues, la monnaie institue des normes et des contraintes d'usage qui sont des formes de codes. C'est ainsi, par exemple, que les monnaies engagent des systèmes de mesure ou des pratiques de l'évaluation qui engagent de façon différente les sujets sociaux qui en sont porteurs.

Enfin, comme toutes les langues, les monnaies connaissent des biens ou des valeurs auxquels elles ne peuvent s'appliquer : il existe des formes de *non-dits* dans le systèmes monétaires. Comme Godelier en parle à propos de l'économie, on peut parler d'une forme d'irrationalité de la monnaie, qui peut se manifester de trois façons. La première, c'est la dévaluation : les crises qui engagent des décisions de dévaluation désignent, finalement, des moments au cours desquels la monnaie échappe à la prévisibilité et à la rationalité, ce qui rend nécessaire la décision politique d'un changement de valeur. La seconde manifestation de cette irrationalité de la monnaie est le moment où elle n'a pas cours dans un pays dans lequel, en plus, elle se voit refuser l'accès aux pratiques institutionnelles du change. Enfin, comme tout système symbolique, la monnaie connaît des espaces dans lesquels la représentation est

impossible, des espaces que l'on pourrait appeler des espaces de censure. Il existe une *censure de la monnaie*, qui désigne les temps au cours desquels elle ne peut être utilisée au cours des échanges, par exemple au cours d'une guerre.

4. Internationalisation et neutralisation des appartenances et des langues

La circulation des monnaies et la mise en œuvre des échanges s'inscrivent dans des espaces internationaux. C'est la dynamique de ces échanges, leur présent et leur histoire, qui définit ce que l'on peut appeler, pour reprendre un terme emprunté à J. Habermas, un *espace public transnational*.

Ce sont d'abord des logiques de change qui matérialisent ces échanges. Au-delà, comme on a tenté de le voir, de la dimension strictement instrumentale du change, les logiques de confrontation entre les monnaies, de la même façon que la traduction entre les langues, engagent des comparaisons, des dynamiques de rapports de force, des pouvoirs – mais aussi des codes et des normes des transactions et des échanges. De plus en plus dans l'histoire, les logiques du change ont fini par constituer une des instances majeures de la complexité qui fonde la rationalité contemporaine du politique.

Dans l'histoire, l'or aura longtemps constitué un système international de référence des valeurs et des échanges. En effet, c'est l'or qui s'est vu reconnaître le rôle d'un élément de l'échange, d'une forme d'élément neutre de la transaction constituant un pouvoir et une autorité venant contribuer à matérialiser la régulation des échanges. Mais de plus en plus dans l'histoire, une distance est venue s'opposer entre la reconnaissance du rôle de l'or et sa place effective dans la vie économique. Sans doute l'abandon de l'or et l'élaboration d'éléments différents de comparaison entre les valeurs des monnaies sont-ils venus manifester un changement de paradigme de rationalité de la sémiotique des monnaies.

Par ailleurs, il a toujours existé des formes imaginaires ou utopiques de monnaies transnationales, comparables à ce que pourront représenter le latin ou l'espéranto : c'est ainsi que l'ECU aura constitué un système transnational d'échanges européens précédant l'euro, qui représente aujourd'hui une forme internationale de monnaie. Des systèmes transnationaux représentant des pouvoirs propres d'autorités économiques ont contribué à la régulation des échanges et des confrontations entre les monnaies. Mais, au-delà des formes et des dynamiques imaginaires de régulation des échanges monétaires, une monnaie comme le dollar a fini peu à peu par supplanter l'or comme élément transnational de régulation.

Enfin, des organisations internationales comme le F.M.I. auront constitué des institutions internationales de régulation des échanges. Le Fonds monétaire international a trois rôles majeurs dans ce champ : le premier consiste à détenir des fonds de réserve lui permettant d'intervenir dans les dynamiques entre les monnaies pour leur garantir la pérennité de leurs valeurs. Le second consiste à fixer des normes de régulation : le F.M.I. en ce sens, joue le rôle d'un énonciateur de loi. Enfin, le F.M.I. sert d'arbitre au cours de conflits entre des monnaies et entre des états, venant ainsi articuler les deux dimensions des pouvoirs politiques : celui d'énoncer la loi et celui d'arbitrer dans les situations d'opposition ou de conflit. Le F.M.I. n'émet pas de monnaie propre, en-dehors des droits de tirage reconnus aux pays membres sur leurs réserves qui finissent par constituer un système d'échange et de représentation comparable à une monnaie.

Le *bitcoin* constitue également, aujourd'hui, une forme transnationale de système d'expression des échanges, mais il ne s'agit pas, comme le F.M.I., de l'expression d'une organisation internationale. Le *bitcoin* s'apparente davantage, lui à un système instrumental d'échange transnational.

5. Crises et ruptures des institutionnalismes monétaires

Les crises monétaires constituent, dans l'histoire, des moments de rupture de la confiance et de la reconnaissance des monnaies et de leur valeur. Le concept de crise est un concept majeur de la rationalité politique, que l'on peut définir de deux façons. D'une part, il s'agit d'une limite de la rationalité du politique, car il y a crise quand le système en cours de la rationalité ne permet pas de comprendre une situation particulière. D'autre part, il s'agit d'un moment où la contrainte du réel impose au pouvoir de décider, de juger, pour sortir de la crise. En ce sens, les crises monétaires représentent à la fois de temps de limite du pouvoir de représentation de la valeur par les monnaies et de temps au cours desquels les décideurs sont contraints d'exercer leur pouvoir en prenant des décisions concernant la valeur des monnaies ou les normes de leur usage.

Il s'agit, ainsi, de moments de rupture des systèmes monétaires et des temps de rupture et de conflictualité des systèmes politiques : c'est ainsi que la crise de 1929 peut se penser dans une forme de cycle articulant les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945 et les transformations des identités nationales. Ce que l'on aura appelé la crise de 1929, qui s'est manifestée par la crise de la valeur des monnaies et, dans un deuxième temps, par l'élaboration de systèmes complexes de régulation aboutissant, après la deuxième guerre mondiale, aux accords de Bretton Woods, en 1944, puis, en 1945, à la naissance du F.M.I., aura, fondamentalement, été une rupture de la rationalité institutionnelle des monnaies, un moment au cours duquel les institutions ont montré leurs limites en étant dans l'incapacité de réguler les échanges entre les monnaies et de prévoir le futur des valeurs monétaires. Penser de tels temps de crise permet de penser les logiques symboliques et la sémiotique des monnaies et de modifier les logiques de la rationalité sémiotique des monnaies.

Enfin, de la même manière que des langues peuvent ne plus être parlées ou peuvent même disparaître, des monnaies peuvent disparaître ou faire l'objet de dévaluations ou de transformations des systèmes de valeur dans lesquels elles s'inscrivent. L'histoire est faite de ces évolutions, de ces disparitions et de ces remplacements de monnaies les unes par les autres. C'est ainsi, pour choisir un exemple assez récent, qu'un certain nombre de monnaies européennes comme le franc, le mark ou la lire, ont disparu pour être remplacées dans leurs activités d'échanges et dans leur rôle symbolique de représentation de la valeur, par l'euro, monnaie commune à ces pays européens venant instituer entre eux un espace d'échange et de régulation. Finalement, la sémiotique de la monnaie est une sémiotique pleinement politique car elle articule, ainsi, des dynamiques d'échange, des logiques d'expression et de représentation, des logiques de pouvoir, et des temps de l'histoire.

Bernard Lamizet est professeur émérite à l'I.E.P. de Lyon, membre de l'U.M.R. « Triangle ».

Adresse : <m-b-lamizet@orange.fr>